

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de 6 408 537 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 674 140 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

A. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03).

Les règles et méthodes comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- *continuité d'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices,*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président le 28/03/2019.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1/ Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur d'utilité déterminée par référence aux résultats passés et futurs. Une provision est constatée lorsque cette valeur est inférieure.

2/ Evaluation des créances et des dettes.

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

3/ Valeurs mobilières de placement

Les actions cotées sont comptabilisées à leur prix d'achat et évaluées à la valeur de marché. Les plus-values latentes y afférentes ne sont pas comptabilisées, et les moins-values font l'objet d'une provision pour dépréciation pour chaque ligne de titres concernée, calculée par référence au cours moyen du dernier mois.

B. Compléments d'informations relatifs aux états financiers

4/ Titres de participation

Les titres de participation s'analysent comme suit :

	<u>Pourcentage détenu</u>	<u>Valeur brute des titres</u>	<u>Valeur nette des titres</u>	<u>Capitaux propres 31/12/2018</u>	<u>Résultat 2018</u>
Quotidien de Paris Editions	99.89%	5 356 564	2 956 564	3 171 247	71 457

Sur 2017, la valeur des titres de Quotidien de Paris Editions a été ajustée sur la base des capitaux propres de notre filiale. Il a été comptabilisé une provision pour dépréciation de 2 400 000 €.

5/ Autres créances

A l'égard de notre filiale, l'impôt société constaté au titre du groupe est de 586 € au 31 décembre 2018.

6/ Etat des échéances des créances et des dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance à moins d'un an.

7/ Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2018, le portefeuille est le suivant :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Actions Gaussin	115 996		115 996
Actions CGG RGPT	283 200		283 200
Actions Casino Guichard	817 990		817 990
Actions Bourbon CORP	135 160	13 060	122 100
Actions Saint Gobain	346 372	49 542	296 830
Actions Distrib Intl Alim	201 400		201 400
Actions Spir Communication	41 559	35 388	6 171
Actions Recylex	59 400	410	58 990
Actions Mauna Kea	34 810	7 672	27 138
Oblig. Immo. de trad. MSF	500 000		500 000
	<u>2 535 887</u>	<u>106 072</u>	<u>2 429 815</u>

La plus-value latente sur les actions s'élève à €. 90 215 au 31 décembre sur la base du cours moyen du mois de décembre 2018.

Les opérations réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille ont dégagé sur l'exercice un gain net de €. 726 789.94 hors variations de provisions et revenus de coupons.

8/ Production vendue

La production vendue correspond à des facturations de services à la filiale Quotidien de Paris Editions.

9/ Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>Dividendes Quotidien de Paris Editions S.A.</i>	<i>219 714</i>
<i>Plus-values nettes sur opérations de gestion de portefeuille</i>	<i>726 789</i>
<i>Dotations nettes sur provision sur valeurs mobilières de placement</i>	<i>(40 302)</i>
<i>Dotations Eléments financiers CF point B –4</i>	
<i>Autres produits nets</i>	<i>98 470</i>
Total	1 004 672

10/ Situation fiscale

Avant imputation des déficits, le résultat fiscal de la société est de 135 170 €. L'intégration fiscale, avec la filiale Quotidien de Paris Editions, constate un impôt sur l'exercice 2018 de 25 206 €.

Dans le cadre d'une procédure de régularisation fiscale (article L62 du CGI), il a été régularisé sur 2018 un excédent de déficits imputé sur 2017. Cette correction d'impôt de 190 169 € a été comptabilisée sur 2018 et le déficit correspondant imputé sur le résultat fiscal de l'année.

11/ Engagements donnés

Au 31 décembre 2018, aucun engagement n'a été donné.

12/ Rémunération du dirigeant et des administrateurs

Seuls les cinq administrateurs ont perçu des jetons de présence à hauteur de 5 714€ chacun ; quant au mandataire social, il n'a perçu ni rémunération, ni jetons de présence.

13/ Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2018 s'élèvent à 13 042€.

14/ Comptes consolidés

La Société Nicolas Miguet et Associés SA établit des comptes consolidés avec sa filiale Le Quotidien de Paris Editions S.A.